



Gros Oeuvre

TITRE PRO Chef d'équipe Gros Oeuvre

Niveau 4 - RNCP38746- Code diplôme : 46T23201

Mise à jour le 20.08.24



Le métier de chef d'équipe gros œuvre s'articule autour de deux fonctions : la première technique, est orientée vers la réalisation d'ouvrage. A cet effet, il est susceptible d'utiliser l'outil BIM ou la maquette numérique. La seconde managériale, est tournée vers la communication et l'animation de l'équipe.

Activités Visées

Dans ses fonctions techniques, le chef d'équipe gros œuvre organise le travail quotidien qu'il réalise avec son équipe. Il exploite les informations des documents d'exécution des travaux pour planifier l'activité journalière et quantifier les besoins en matériel.

Tout au long de la journée de travail, le chef d'équipe vérifie la mise en place des dispositifs de sécurité et la qualité des ouvrages. En fin de journée, il renseigne le rapport journalier avec les heures réalisées, les quantités consommées, le matériel utilisé et le transmet à son responsable.

Dans ses fonctions managériales, le chef d'équipe transmet aux ouvriers les consignes de la hiérarchie, il explique la signification, le déroulement des tâches et les délais pour réaliser les travaux. Il s'assure de la compréhension des consignes en utilisant un langage technique adapté et fédère les ouvriers à la recherche d'efficacité dans la réalisation des ouvrages. Il reporte à sa hiérarchie les événements marquants de la journée.

Le chef d'équipe exerce son métier sous la responsabilité de son hiérarchique. Il applique les règles de sécurité et met en œuvre la démarche qualité au nom de l'entreprise.

Il exerce son activité sur des chantiers de gros œuvre, dans les entreprises de construction bâtiment de moyenne et grande importance, le plus fréquemment à l'extérieur et en plein air soumis aux conditions climatiques. Sa mission comporte des déplacements fréquents et peut impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours ou semaines. Les horaires réguliers peuvent être conditionnés par des impératifs techniques et de délais.

Dans certaines organisations d'entreprise, l'exercice du métier de chef d'équipe gros œuvre nécessite la validation pour le travail en hauteur et une habilitation à l'environnement électrique.

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier
- › Être titulaire d'un diplôme de niveau 3, CAP ou équivalent dans le secteur du gros oeuvre

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Gros Oeuvre
- › Maçonnerie
- › Dessin
- › Organisation du travail
- › Communication
- › Accessibilité du cadre bâti
- › Prévention des risques professionnels

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : RÉALISER AVEC SON ÉQUIPE DES TRAVAUX DE GROS ŒUVRE

- › Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre
- › Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe
- › Relever la production journalière de l'équipe

BLOC 2 : MENER SON ÉQUIPE SUR UN CHANTIER DE BÂTIMENT

- › Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie
- › Animer son équipe

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratique en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC, de vidéos projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur : Epreuves Ponctuelles

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.



Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 1 an (420 heures de formation au CFA).



Métiers visés :

- › Chef d'équipe béton armé
- › Chef d'équipe maçonnerie
- › Chef de file



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 33 - BLANQUEFORT

Arnaud FEUVRIER

06 76 28 79 90

arnaud.feuvrier@construction-na.fr

> BTP CFA 40 - MORCENX-LA-NOUVELLE

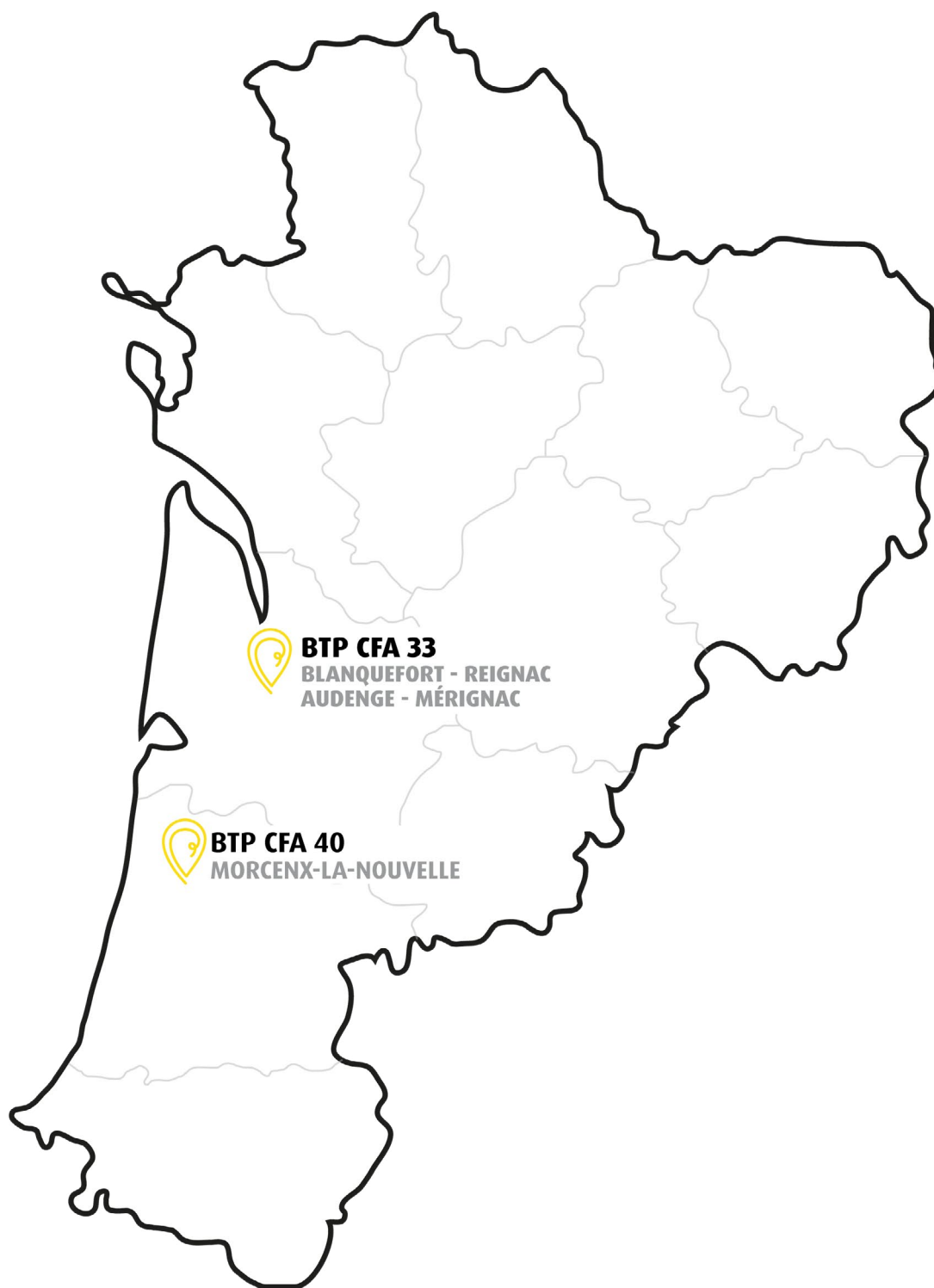
Elisabeth CAU

06 72 66 86 34

elisabeth.cau@construction-na.fr



CANDIDATE ICI !



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr